

Présents : Jean-Emmanuel LEGRY (Vice-président), Françoise LAPICQUE, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDIEU, Marc FRIANT, Germain GIRAULT, Stéphane LAMIRAND, Jean-Claude LIEBON, Éric MATHIS, Franck SCHOUVER, Patrick SOILOT, Hervé VIGOURET, Catherine BARBIER-CARPENTIER, Matthieu MICHEL.

Excusés : Francine GUTH (Secrétaire générale), Corinne STOFFEL, Vincent BLANCHARD,

Françoise LAPICQUE remercie les membres présents et présente les excuses de ceux qui n'ont pu se joindre à la réunion. Elle accueille Hervé VIGOURET qui représente le CD68.

Ordre du jour :

Championnat par équipes : bilan de rentrée, première journée, organisation de la commission

Critérium fédéral : état en début de saison, cas particuliers

Divers

1/ Championnat par équipes

Le bilan de rentrée montre que les inscriptions prises en septembre ont permis de retrouver un nombre important d'équipes, avec un déficit de 13.5% sur l'ensemble du championnat territorial, inférieur à la moyenne nationale.

Les divisions ont été réalisées avec des repêchages, et une réduction du nombre de poules à partir de la GE4 pour permettre une pyramide cohérente. La constitution des divisions a été facilitée par la question posée dans les fiches d'engagement sur l'accord ou non d'un repêchage potentiel. La rétrogradation demandée par quelques clubs a été acceptée, sous réserve d'une place disponible dans la division inférieure.

La constitution en poules de 6 a posé des difficultés pour respecter les oppositions / concordances, beaucoup plus que les poules de 8, problème accentué pour les clubs ayant des équipes en pré nationale et nationale, ayant deux journées de plus (J1 et J2).

Un bilan est fait sur l'organisation de tournois de rentrée par équipes, proposée par la CSR pour les équipes déjà prêtes sur les journées nationales 1 et 2, dans les différents départements.

Pour la journée 1, qui vient de se jouer, quelques litiges habituels ont été observés (non saisie des résultats le dimanche, non remontée de la feuille sur score d'égalité, non saisie des équipes exemptes...), mais surtout problème lié à la maîtrise imparfaite du nouveau SPID V2.

Le club de Bar (CD10) a demandé d'inscrire une équipe supplémentaire en GE7, alors que la première journée territoriale était entamée : la commission donne son accord et demande que la première rencontre ait également lieu.

Préparation de la phase 2 : pour tenir compte de la réduction du nombre de poules en GE4 (-4), il est proposé de compenser un minimum le nombre de montants vers la GE3, en ajoutant la montée des deux meilleurs deuxièmes de GE4, ce qui aurait de plus l'avantage de présenter ainsi une homogénéité sur les deuxièmes depuis la GE6 jusqu'à la GE3.

Pour la fin de saison, les montants sont recalculés sur la base du nombre de poules actuelles, sur le même principe de ratio montées/descentes que lors des saisons précédentes, sachant qu'une nouvelle actualisation de la pyramide pourra être proposée pour la phase suivante en fonction du nombre d'inscriptions ultérieures.

Gestion du championnat : proposition de réaliser comme les années précédentes un groupe restreint de suivi du championnat, et consultation de la commission complète pour les cas délicats. Ce groupe est constitué de représentants de plusieurs départements.

Pour le suivi des demandes de modification, il n'est plus possible d'attribuer une division par personne, car uniquement un bloc d'autorisation, mais obligatoirement toutes à une seule ; les validations automatiques de modification autre que les reports en cas d'accord des clubs ne sont plus possibles dans SPID V2. Après consultation, JC Liébon assurera ce suivi, en interaction avec le responsable du(des) département(s) concerné(s).

2/ Critérium fédéral

L'état des inscriptions au début de saison montre une baisse significative du nombre d'inscrits par rapport à la saison précédente, en parallèle de la diminution du nombre de licences traditionnelles. Elle est surtout sensible chez les benjamins, consécutivement au fait que cette classe d'âge concerne des nouveaux joueurs qui n'étaient que peu nombreux depuis le début de la pandémie, ou qui n'ont que très peu joué.

Proposition pour cette saison :

- . regrouper au tour 1 tous les benjamins de régionale, en R1 (suppression de la R2)
- . les répartir à partir du tour 2 dans les 3 territoires, en ajoutant les montants de leurs départements

Le cas particulier de la Meuse, avec seulement 10 joueurs, de poussins à juniors issus d'un seul club, est présenté : ils ont joué avec la Meurthe et Moselle, mais les classements ont été établis séparément pour les deux départements.

Le critérium sera juge-arbitré, comme l'an passé, par un JA-délégué, présent autant que possible sur les 4 tours.

3/ Divers

L'état des inscriptions aux prochaines compétitions est indiqué

Françoise LAPICQUE
Présidente CSR